

faje

FONDATION
POUR L'ACCUEIL
DE JOUR
DES ENFANTS

RAPPORT ANNUEL 2020



SOMMAIRE

Message du Président 2

Gérald Cretegy
Président du Conseil de Fondation

La Chambre consultative 3

Valérie Denisart
Présidente de la Chambre consultative

Coup de projecteur 4-5

Sylvie Lacoste
Secrétaire générale

Infographie des réseaux 6-8

Sylvie Lacoste

La FAJE en chiffres 9-13

Yves-Claude Paillard
Responsable financier

Laura Corbaz
Assistante financière

Organisation de la Fondation 14-16

Anita Colombo Stettler
Assistante de direction

MESSAGE DU PRÉSIDENT

La solidarité en réponse à la crise

Il est impossible de brosser une illustration de l'année 2020 sans commencer par la pandémie qui nous a occupés tout au long de l'année et se poursuit en 2021. Cet événement a confronté l'ensemble des décideurs de notre pays aux choix difficiles qui visent à protéger les personnes et à assurer la pérennité des cadres sociaux, culturels et économiques qui soutiennent notre quotidien. Nous n'imaginions pas en mars 2020 devoir gérer encore cette crise en été. A l'heure d'écrire ces lignes, la prolongation des risques pandémiques et les incertitudes générées nourrissent à tous les niveaux un difficile débat sur les priorités de cette gestion de crise et la réalité qui nous attend au-delà de celle-ci.

Cette crise a naturellement bouleversé la gestion de tout le secteur de l'accueil de l'enfance. Qu'est-ce qu'implique la fermeture d'une structure, comment prévenir une situation prochaine de reprise lorsque la couverture des charges ne semble plus assurée ! Quelles mesures d'aides cantonales et fédérales sont-elles applicables et sous quelles conditions ? Les questions, nombreuses, ont afflué très naturellement vers le Secrétariat général de la FAJE.

Lorsque les voies d'eau apparaissent dans une mer agitée, il n'est plus question de choisir sa bouée : celle qui se trouve à proximité fait l'affaire. C'est sans doute ce qui s'est passé entre les réseaux d'accueil et la FAJE. Mais cette proximité-là n'est pas le fruit du hasard. Au contraire, c'est une construction minutieuse liée à l'échange régulier d'informations, à la construction d'outils dédiés ainsi qu'à l'aide apportée par la FAJE en faveur de la professionnalisation de la gestion des réseaux qui a généré au cours des années un climat de confiance et d'écoute.

« Mieux outillés et rompus au partage d'informations, les réseaux sont acteurs de leur propre réussite et responsables des choix qui sont les leurs. C'est bien ainsi la voie de l'accompagnement que la FAJE a privilégiée ».

Au travers du dialogue et des rencontres avec les réseaux liés à des problématiques particulières, la FAJE apprécie ainsi le contexte vaudois dans toute sa complexité. Elle s'applique à le rendre lisible pour tous les acteurs concernés. Ce matériel nourrit également les réflexions du Conseil de Fondation et permet d'identifier les objectifs que la

FAJE se fixe pour les prochaines années. Ils répondent à des enjeux que la FAJE partage avec ses partenaires :

- La professionnalisation de l'Accueil en milieu familial et la recherche de solutions pour pérenniser quantitativement et qualitativement ce secteur important de l'accueil (une table ronde en 2019 et une étude statistique en 2020).
- La tendance à la recomposition des réseaux (selon les périmètres scolaires en particulier), un défi qui mérite une attention particulière.
- Les réflexions autour des conséquences de l'épidémie, voire des changements de comportement induits.

L'accueil de jour des enfants est devenu au fil des années un domaine prioritaire dans la vie des familles vaudoises. Il est également un acteur économique très présent dans tout le canton, que ce soit en termes des prestations fournies ou des emplois qu'il génère. Il est enfin un agent du changement dans une société qui ne cesse d'évoluer. C'est un véritable plaisir que de servir cette cause gratifiante.

Il me revient de remercier tout particulièrement le Secrétariat général de la FAJE, sa responsable Sylvie Lacoste, ainsi que ses collaborateur-trices, les membres du Conseil de Fondation, les membres de la Chambre consultative, nos partenaires directs que sont les 32 réseaux vaudois, l'OAJE et l'EIAP, les communes et les employeurs, ainsi que le DIRH et sa Cheffe de Département et Présidente du Conseil d'Etat, Mme Nuria Gorrite.



Gérald Cretegy

Président du Conseil de Fondation

LA CHAMBRE CONSULTATIVE



Valérie Denisart

Présidente de la Chambre consultative

Le fonctionnement de la Chambre consultative a, au même titre que l'ensemble des secteurs, été touché en 2020 par le coronavirus. Néanmoins, la Chambre a pu poursuivre sa mission en gardant les liens entre les vingt-sept membres malgré le télétravail et l'annulation contrainte de plusieurs séances. Grâce au soutien du Secrétariat général, deux séances ont quand même pu avoir lieu au lieu de quatre.

La première plénière s'est déroulée juste avant le 1^{er} confinement, soit le 3 mars à Paudex, salle mise à disposition gratuitement par le Centre Patronal. Comme de coutume, une instance membre de la Chambre consultative s'est présentée en début de séance. Ce fut le tour de l'Entraide Familiale Vaudoise par Janick Chatelain, Secrétaire générale. Ensuite, le Bureau a souhaité mettre en discussion la thématique de l'inclusion des enfants à besoins particuliers, réflexion autour de nouvelles pistes d'amélioration et de financement par la FAJE, sur lesquelles le Conseil de Fondation réfléchit. Fort d'un échange riche et constructif, un retour par la présidente a été fait au groupe de travail du Conseil de Fondation sur les suggestions et perceptions exprimées lors de l'assemblée.

Les restrictions encore en vigueur au mois de juin ont eu raison de la 2^e séance de l'année.

En revanche, en octobre, grâce l'excellente organisation du Secrétariat général, une séance particulière s'est déroulée à Morges au centre de séminaires de la Longeraie. Deux programmes à disposition des professionnels de la petite enfance ont été présentés. En premier lieu, un programme « Ambassadrices Né pour lire », nous a été dévoilé par Céline Cerny de Bibliomedia et par Corinne Rochat du CREDE. Il s'agit d'un label pour soutenir et dynamiser les pratiques d'éveil au livre dans les institutions de la petite enfance. Puis Raphaëlle Deshayes et Magali Grossenbacher, responsables romandes au sein de l'association a:primo ont fait la présentation du concept d'encouragement précoce « ping : pong ».

Au-delà des thématiques abordées, cette séance a marqué un passage de témoins : quatre membres éminents de la Chambre consultative, actifs et impliqués depuis de nombreuses années, ont fait leurs adieux, appelés qui par la retraite, qui par d'autres responsabilités professionnelles. Nous réitérons ici notre reconnaissance à Mme Christine Guinard Dumas, représentante de l'OrTrA, à Mme Marina Balimann, représentante de Pro Jour, ainsi qu'à MM. Jean-Claude Seiler, représentant du Réseau-L et Daniel Vouillamoz, représentant du réseau AJEMA. Nous avons pu prendre congé d'eux lors d'un apéritif apprécié pour son originalité et le cadre sanitaire mis en place.

L'année s'est malheureusement terminée par une nouvelle annulation de séance en raison des contraintes difficilement gérables pour l'organisation d'une séance à plus de trente personnes.

Cette Chambre consultative perpétue comme les années précédentes sa mission consistant à tisser des liens dans un réseau de professionnel-les de l'accueil de jour. Elle constitue assurément un apport pour le Conseil de Fondation. La diversité de ses membres apporte ressources, bonnes pratiques et échanges riches d'un champ professionnel de grande qualité.

C'est grâce à l'envie de toutes et tous, d'un partage autour d'une vision collective ainsi que des débats sur les enjeux de l'accueil de jour que cette Chambre continue d'être la résonance du terrain.

La Présidente tient enfin à souligner le plaisir qu'elle a eu à exercer sa fonction au sein de la Chambre consultative. Elle a apprécié tant les rencontres et les échanges que la variété des contacts et des activités. Elle tient à remercier tout particulièrement le Secrétariat général, ainsi que les membres du Bureau, pour leur contribution significative et leur soutien.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Coup de projecteur sur 2020

Une année si particulière qui a entraîné un chamboulement dans notre façon de travailler et nous a conduits à revoir les priorités pour accompagner les réseaux d'accueil de jour dans les défis sanitaires et financiers auxquels ils étaient confrontés.

Quelques changements de personnes au sein du Conseil de Fondation et de la Chambre consultative faisant suite à des départs en cours de mandat. M. Diego Segantini a intégré le Conseil de Fondation, au 1^{er} novembre, en qualité de représentant de la CVCI, en remplacement de Mme Christine Walter-Luz. Plusieurs membres de la Chambre consultative ont remis leur mandat après de nombreuses années passées au service des réflexions qui s'y mènent.

Quelques projets ont néanmoins pu voir le jour et poursuivre leur cheminement.

Principaux axes d'activité

1. Un accompagnement des réseaux renforcé

Comment ignorer que depuis mars 2020 notre univers quotidien et professionnel a été bouleversé ? Il a fallu réagir vite, réorganiser entièrement la manière de travailler et maintenir les dynamiques professionnelles tant avec nos partenaires, les instances de la Fondation qu'avec nos propres collaborateur-trices. Se sont exprimés des inquiétudes multiples, le désarroi parfois face à une situation inédite, les craintes légitimes de perte de ressources, la peur que l'avenir des institutions et les emplois soient hypothéqués et les doutes sur les soutiens financiers possibles pour un secteur à la lisière du public et du privé.

Beaucoup d'entre vous avez vécu cela dans vos responsabilités et domaines professionnels respectifs : comment répondre au plus juste lorsque personne ne dispose de réponses toutes faites et que celles-ci devaient s'inventer et se construire au fur et à mesure ?



La qualité des relations construites avec tous nos partenaires depuis de nombreuses années a incontestablement permis de tisser immédiatement, même dans des relations devenues plus virtuelles, des liens de confiance et de travailler en toute transparence sur ce qui se vivait et se jouait sur le terrain.

La complémentarité des rôles et des responsabilités avec l'Office d'accueil de jour des enfants a permis de renseigner sur ce qui se réfléchissait et s'envisageait pour soutenir financièrement les réseaux privés du jour au lendemain de recettes parentales.

A cette occasion, le Conseil a pu réaliser à quel point la FAJE était devenu un « observatoire » privilégié du vécu et du ressenti des réseaux et une source presque inépuisable d'informations financières et statistiques permettant d'estimer très rapidement les pertes potentielles.

2. Un mandat de l'OAJE

C'est cette expertise qui a conduit l'OAJE à solliciter le Secrétariat général de la FAJE pour l'analyse des pertes financières de l'ensemble des institutions subventionnées et à émettre des préavis sur l'ensemble des dossiers reçus. Deux catégories d'aides ont été dégagées, l'une par la Confédération au titre d'une Ordonnance COVID-19 dont seules les institutions exploitées par des organisations, associations ou fondations privées ont pu bénéficier ; l'autre par le Canton qui a dégagé des montants très substantiels, près de 21 millions de francs, pour soutenir un secteur considéré comme d'importance systémique.

Ce fût un travail exigeant, absorbant mais oh combien indispensable. L'opération a été menée à terme, dans les temps impartis avec un investissement sans compter des contributeur-trices du Secrétariat général.

Grâce au soutien des contributeur-trices de la FAJE, il a été également possible d'aider les réseaux à surmonter la crise de liquidités du printemps puis de l'automne. Finalement, les aides cantonales ont pu être versées avant les fêtes permettant ainsi à nombre de réseaux d'éviter de solliciter une nouvelle fois les communes pour avancer l'argent.

Nous avons pu constater que les comités directeurs des réseaux ont lancé des réflexions sur leur gouvernance, leur périmètre, leur efficacité et coût. Dans ce cadre-là, la FAJE joue également un rôle d'éclairage sur le dispositif d'accueil et ses règles. A cet égard, il convient de souligner le travail d'accompagnement de réseaux en voie de constitution. Des 29 réseaux qui ont prévalu jusqu'à fin 2019, nous sommes passés à 32 réseaux à fin 2020. Issus d'une « recomposition » de certains des réseaux initiaux, les réseaux ARPEJE (4 communes du Vully), ASAIICE (5 communes de la Plaine de l'Orbe) et de Baulmes ont été reconnus par la FAJE, non sans que certaines exigences complémentaires aient été posées.

3. Des objectifs tenus et des réflexions qui ont pu se poursuivre

2020 devait être l'année de plusieurs projets importants. Parmi ceux-ci figurait en bonne place le pilotage d'une enquête portant sur le profil socio-professionnel des accueillant-es en milieu familial ainsi que sur leurs conditions d'emploi. Les résultats ont pu être communiqués au Groupe de travail ad hoc ainsi qu'au Conseil de Fondation en fin d'année, avant une diffusion plus large lorsque les conditions sanitaires nous permettront de réunir nos partenaires. Ce travail important, effectué avec le soutien d'une cheffe de projets statistiques, servira d'appui à une redéfinition des modalités de subventionnement de l'accueil en milieu familial considéré comme un apport et un complément essentiel dans l'offre de prestations.

La réflexion sur l'inclusion des enfants à besoins particuliers dans les structures d'accueil de jour a conduit à soutenir certaines prestations comme celles mises en place par la Fondation Coup d'Pouce ainsi que le financement de projets de concepts d'inclusion au sein des réseaux. Il ne s'agit là que de premières mesures aux côtés de celles fournies par les services ad hoc de l'Etat. L'analyse se poursuit sur le rôle de la FAJE en la matière auprès des réseaux.

Le monitoring de nouvelles catégories de soutiens financiers est devenu un processus indispensable pour mesurer leur impact sur les décisions de développement des réseaux. Sans compter que l'analyse périodique de plusieurs indicateurs statistiques permet à la FAJE d'ajuster sa stratégie de subventionnement. Les recommandations que les réseaux ont reçues lors de leur dernière reconnaissance, tant en matière d'évolution des taux de couverture que de taux d'occupation, font l'objet d'un pointage périodique.

En revanche, les travaux sur l'élaboration d'un plan comptable harmonisé ont dû être gelés en raison de l'impossibilité de réunir le groupe de travail et de mobiliser les énergies sur ce thème.

Avant que vous ne preniez connaissance de l'infographie sur les différentes catégories de subventionnement ciblé, nous ne saurions terminer sans saluer la qualité du partenariat établi avec les 32 réseaux d'accueil de jour des enfants et leur association faitière (FRAJE) ainsi que l'ensemble des acteurs et partenaires qui à un moment ou un autre se sont impliqués dans le développement des missions d'accueil de l'enfance. Nous saluons également pour leur contribution les employeurs vaudois, les services de l'Etat de Vaud, en particulier l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants), le DIRH (Département des infrastructures et des ressources humaines), sans oublier le soutien indéfectible de la Fondation d'aide sociale et culturelle de la Loterie romande.



Sylvie Lacoste
Secrétaire générale

Personnel de la FAJE

Au 31 décembre 2020, quatre personnes, totalisant 3.10 ETP (équivalent temps plein), assurent le fonctionnement du Secrétariat général de la Fondation :

- Sylvie Lacoste, secrétaire générale
- Yves-Claude Paillard, responsable financier
- Laura Corbaz, assistante financière
- Anita Colombo Stettler, assistante de direction

INFOGRAPHIE DES RÉSEAUX

Eclairage : l'éventail des subventionnements incitatifs

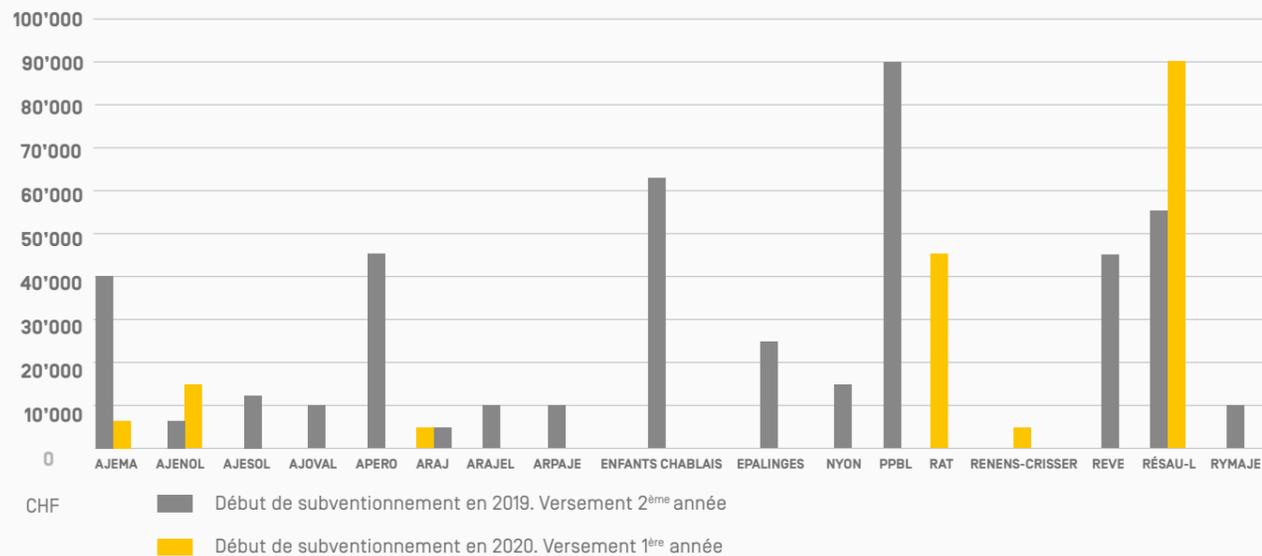
L'encouragement à l'adhésion à la CCT

La multiplication des institutions d'accueil depuis la mise en œuvre du dispositif vaudois d'accueil de jour nécessite de bénéficier de professionnel·les engagé·es et reconnu·es au travers de conditions d'emploi négociées par les associations représentatives du secteur. Une forme d'harmonisation de ces conditions favorise une saine concurrence, fondée plus sur le choix de valeurs et/ou d'un environnement de travail plutôt que sur une surenchère des conditions d'engagement qui seraient trop éloignées les unes des autres.

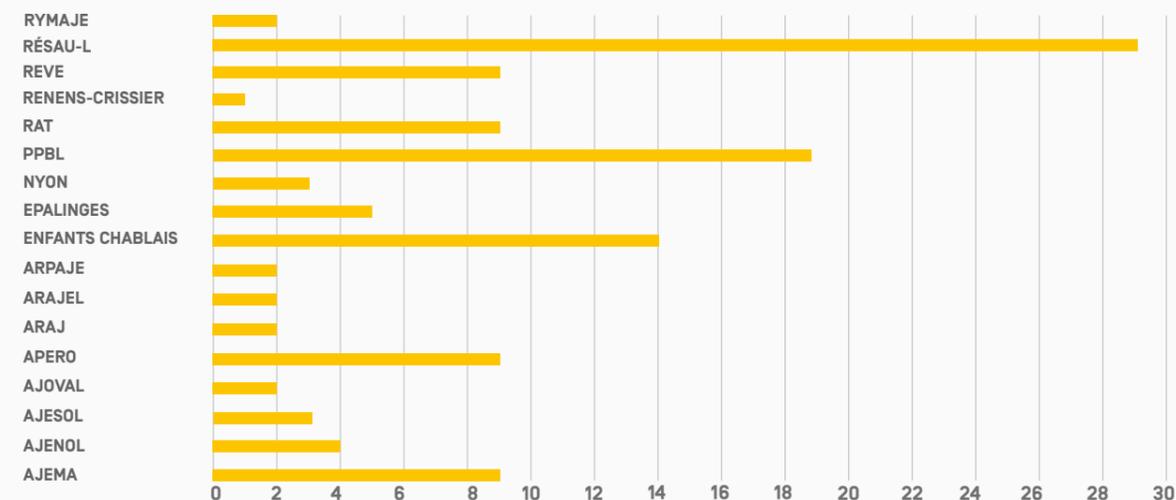
C'est la raison pour laquelle, depuis la mise en vigueur de la Convention collective du secteur enfance, la FAJE a introduit un subventionnement destiné à encourager l'adhésion des structures d'accueil à ces conditions-cadres de travail. Chaque structure adhérente obtient CHF 15'000.- répartis sur 3 ans.

Un montant de CHF 165'000 a été versé en 2020 concernant de nouvelles adhésions de structures à la CCT et CHF 440'833 ont été versés aux réseaux au titre de 2^e année de subventionnement, pour un total de CHF 605'833 à la fin de l'année.

Subventionnement CCT par réseau



Nombre de structures adhérentes dans les réseaux

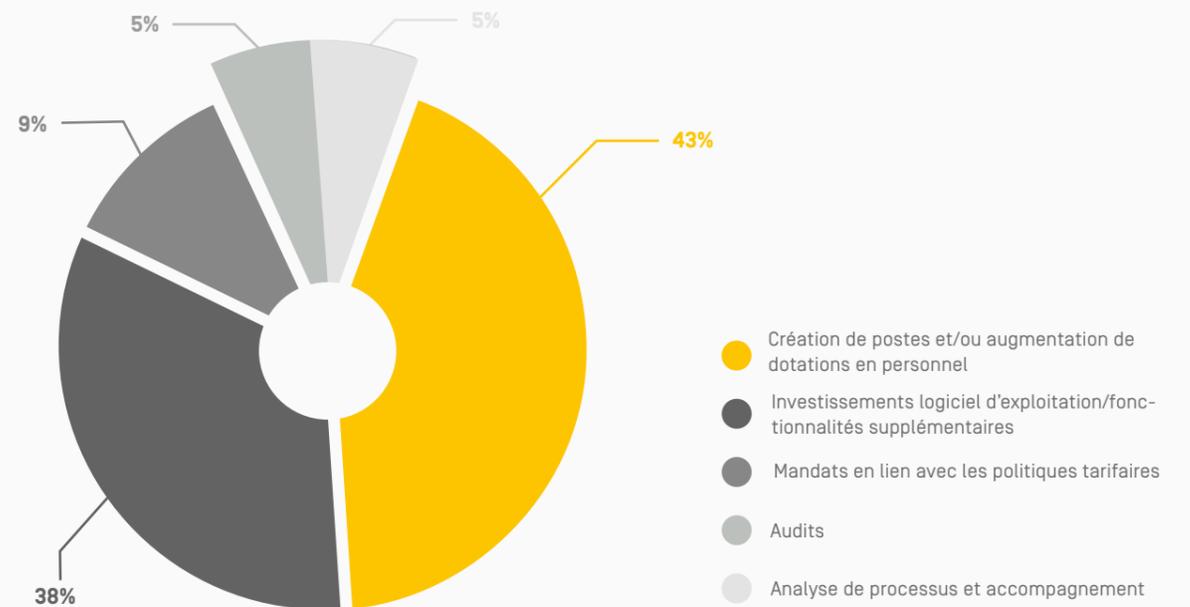


Le subventionnement à l'optimisation administrative et financière

La Fondation introduit régulièrement des soutiens ciblés en faveur des outils de gestion des réseaux. Ces derniers n'ont cessé de grandir : nombre d'institutions encadrées ou conventionnées, nombre d'équipes éducatives, enjeux nouveaux à prendre en considération. Les moyens pour piloter et gérer doivent s'adapter en conséquence, ce qui n'est pas sans susciter des difficultés pour obtenir les moyens nécessaires. Ceux-ci sont orientés vers l'ouverture de structures et il se peut que tout ce qui touche aux processus plus transversaux

de soutien [administration, finances, gestion RH] soit un peu oublié. Ce constat a conduit la Fondation à ouvrir un nouveau programme de soutien à l'optimisation de la gestion administrative et financière pour deux ans (2020-2021). CHF 50'000/réseau sont mis à disposition pour analyser et revoir des processus de travail, pour éventuellement réfléchir plus globalement la gouvernance, ou encore développer des outils de pilotage. En 2020, c'est un montant de CHF 445'316.- qui a pu être versé à ce titre.

Typologie des investissements



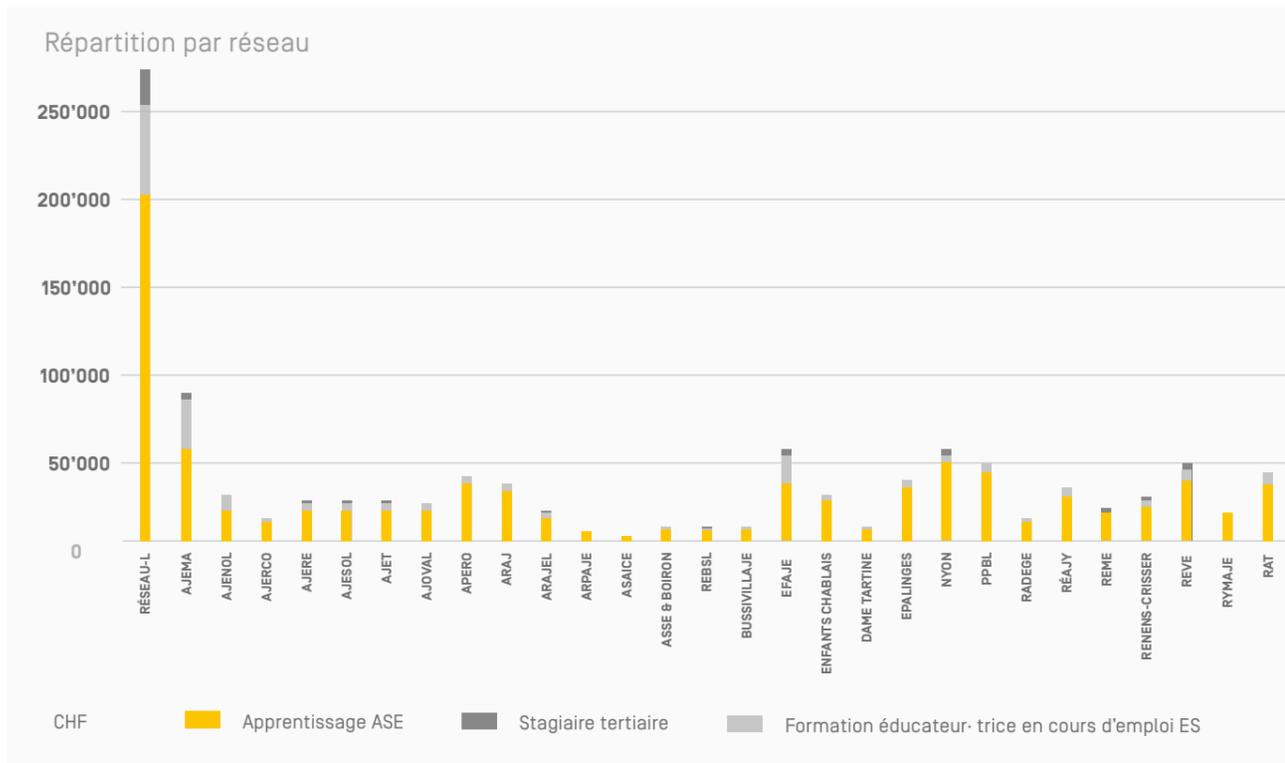
La formation

L'une des conditions de reconnaissance d'un réseau est depuis 2018 le fait d'être une organisation formatrice. Qu'il s'agisse de formation secondaire ou tertiaire, la FAJE considère essentiel de pouvoir former la relève dans un secteur qui d'une part ne cesse de se développer mais également dans un secteur qui voit nombre de professionnels se reconvertir après plusieurs années intenses auprès des jeunes enfants et pré-adolescents.

Elle a donc décidé de subventionner les réseaux pour toute personne en formation certifiante, à raison de CHF 1'500/an pour

les apprenti·es socio-éducatif·ves. Les stagiaires tertiaires ne sont pas oubliés avec un montant versé au prorata de la durée du stage.

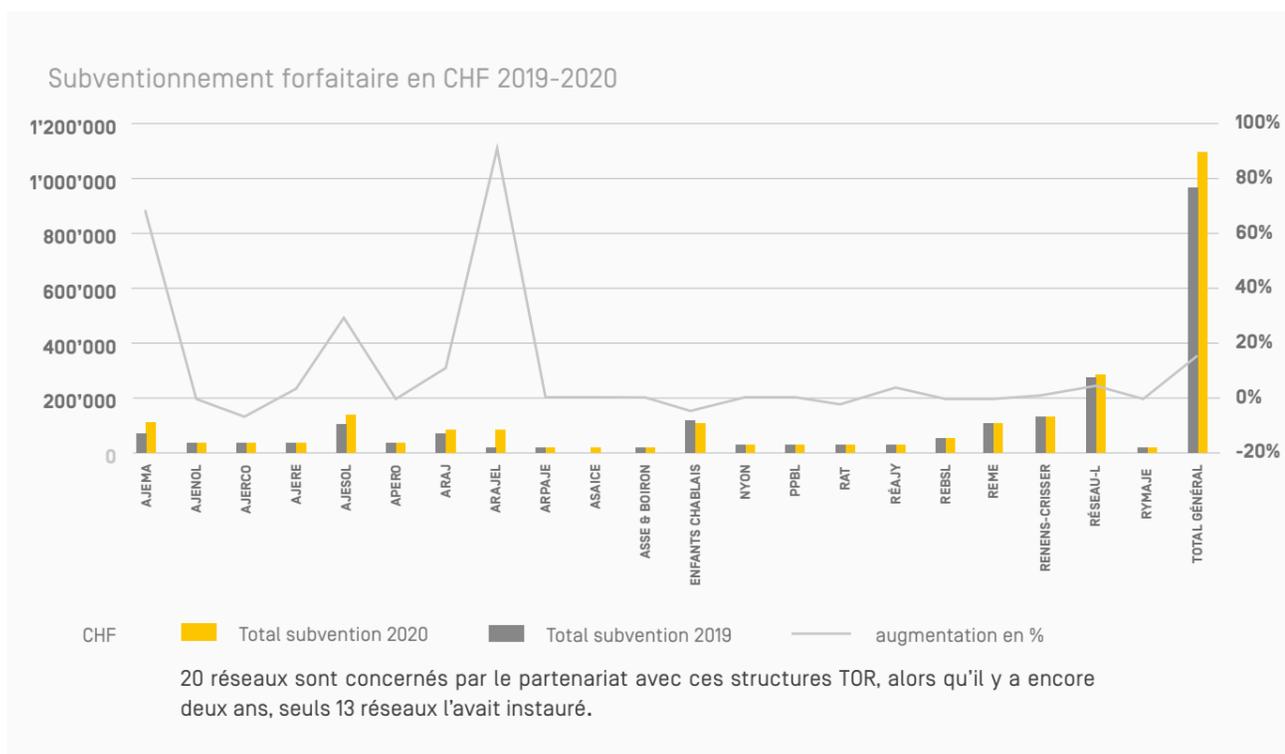
En 2020, CHF 1'106'500.- ont donc été versés, lesquels se répartissent à raison de CHF 861'000.- pour la formation secondaire, CHF 195'000.- pour la formation tertiaire en emploi et CHF 50'500.- pour les stagiaires en formation académique.



Les structures à temps d'ouverture restreint (TOR)

Les jardins d'enfants et halte-jeux sont considérés par la FAJE comme une offre complémentaire aux crèches-garderies permettant de satisfaire certaines catégories de besoins, en particulier en termes de prévention et de socialisation d'enfants n'ayant pas intégré une structure d'accueil à temps d'ouverture élargie. Ces structures souvent associatives et privées ont parfois des difficultés à trouver un équilibre financier en raison de

conditions tarifaires modiques. L'apport financier apporté par la FAJE est donc un soutien indispensable. L'impact du renforcement des subventions au 1^{er} janvier 2019 est spectaculaire puisqu'au 31 décembre 2020, 56 structures étaient au bénéfice d'une aide contre 41 en 2018 et 51 en 2019, soit une augmentation d'un tiers du nombre d'institutions subventionnées.



LA FAJE EN CHIFFRES

Ressources financières

Contribution des employeurs

L'article 47 de la LAJE fixe le taux de contribution des employeurs à 0,16% de la masse salariale dès 2019. Le taux de contribution ne pourra être inférieur à 0,16% et toute modification du taux de contribution devra être annoncée avec un préavis de deux ans. Le montant final figurant dans les comptes 2020 s'élève à CHF 49'324'155, soit une augmentation brute de 2,18% par rapport à 2019.

Contribution-socle des communes

L'article 46 de la LAJE fixe à CHF 5.- / habitant(e) la contribution-socle des communes. Le montant perçu pour 2020 s'est élevé à CHF 4'030'440, représentant une augmentation de 0,74% par rapport à l'exercice précédent.

Contribution de l'Etat de Vaud

La contribution cantonale annuelle inclut :

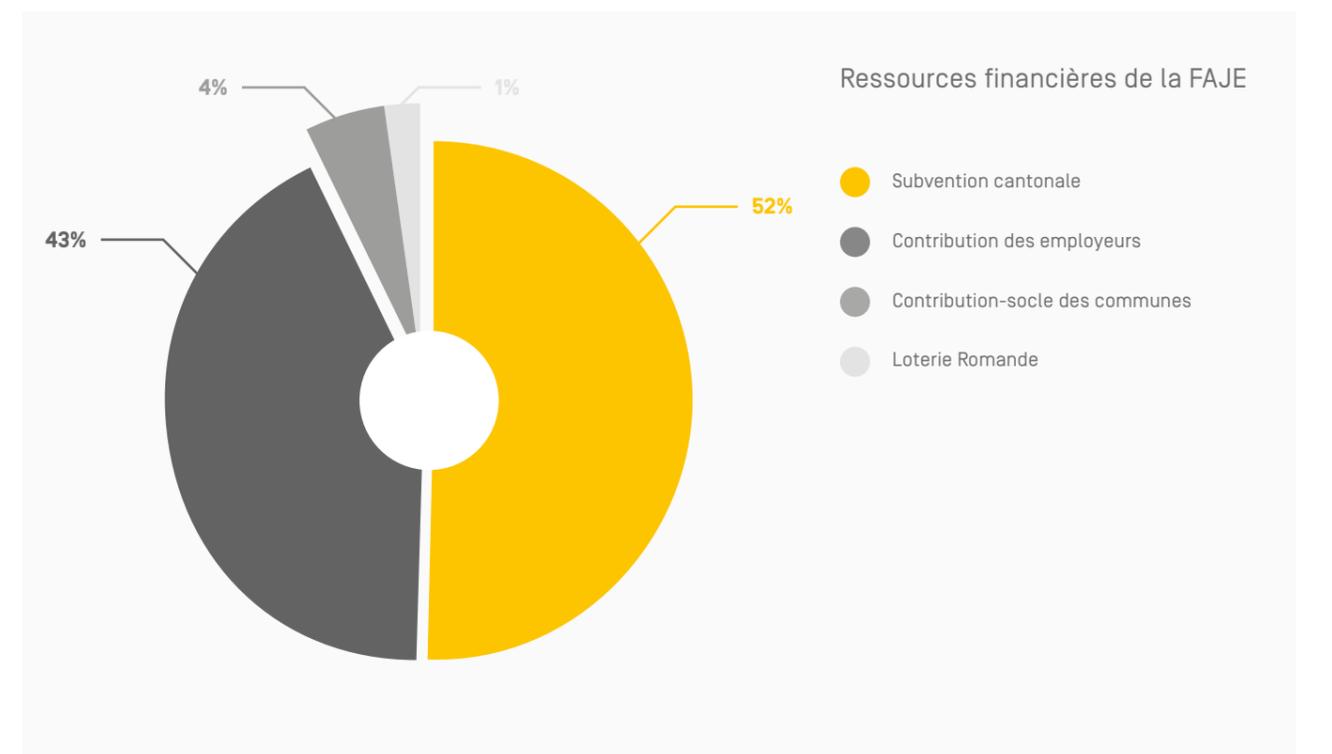
En 2020, la contribution cantonale annuelle, déterminée en pourcentage de la masse salariale du personnel éducatif et des coordinatrice-teurs, comprend :

1. Un montant de CHF 2'400'000.- d'aide au démarrage
2. Une contribution ordinaire de CHF 56'280'000.-
3. La contribution de l'Etat en sa qualité d'employeur

A ce montant s'ajoute, conformément à l'art. 45b al.3 LAJE, un correctif en faveur de la FAJE de CHF 601'295.- résultant de la clôture de l'exercice 2019.

Don de la Loterie Romande

La Loterie Romande a contribué au financement des aides au démarrage accordées pour la création de nouvelles places d'accueil à hauteur de CHF 1'500'000.



Utilisation des fonds

Subventions ordinaires aux réseaux

Les subventions ordinaires pour l'accueil collectif versées aux réseaux en 2020 ont été supérieures d'environ CHF 5.9 millions à celles de 2019, soit une augmentation pure de 6.76%. Le taux de subventionnement n'a pas augmenté depuis 2019 et s'est maintenu à 28% de la masse salariale du personnel pédagogique. La subvention d'incitation au rabais fratrie représentait en 2019 une augmentation de + 2% pour 23 réseaux qui s'ajoutait au subventionnement ordinaire. Dès 2020, le subventionnement additionnel via le rabais fratrie se décline de la manière suivante: a) + 2%, si le rabais pratiqué est de 20%; b) + 3% si le rabais pratiqué est de 30% et c) + 4% si le rabais pratiqué est de 40%. La subvention d'incitation au rabais fratrie a concerné 24 réseaux en 2020, pour un montant total de CHF 6'040'669.-, soit une augmentation de 16.98% par rapport à 2019.

Subventions accueil familial de jour aux réseaux

La subvention pour l'accueil familial de jour a augmenté de 16.89% entre 2019 et 2020, pour s'établir à CHF 6'461'276.-. Deux modifications des modalités de subventionnement ont conduit à cette augmentation: une augmentation du montant de la rétribution de l'heure facturée, celle-ci étant passée de CHF 0.20 à CHF 0.30 ainsi que le passage de CHF 70'000.- à CHF 80'000.- pour le forfait administratif distribué par coordinatrice-teur à plein temps.

Aide au démarrage

Depuis 2009, l'aide au démarrage est allouée en complément de la subvention annuelle. Les montants accordés sont de CHF 8'500.-, distribués sur trois ans, par place d'accueil préscolaire et de CHF 4'000.- par place d'accueil parascolaire créée. 92 places plein temps ont été ouvertes en préscolaire et 493.4 places en parascolaire après pondération.

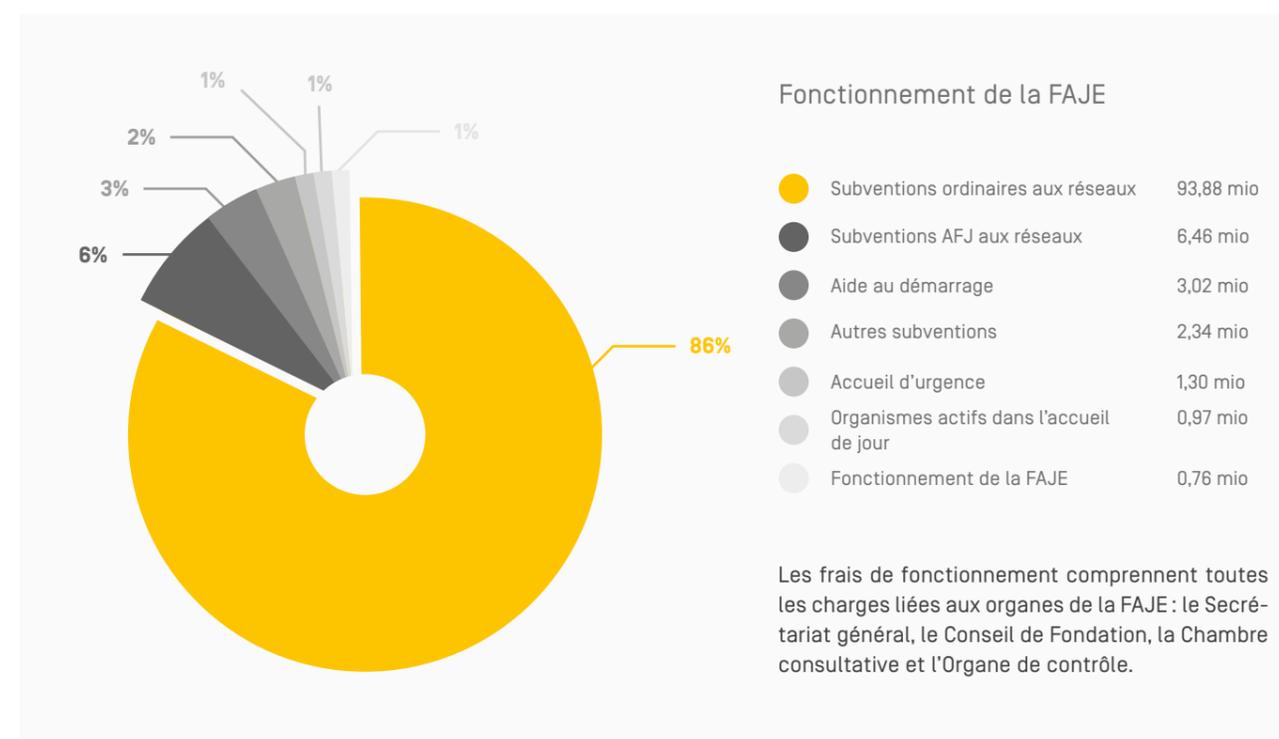
Organismes actifs dans l'accueil de jour

Conformément à la convention de subventionnement qui les lie à la FAJE, cette dernière a financé l'Association Partenaire Enfance et Pédagogie (PEP) et la Fondation Centre de Ressources en Education de l'Enfance (CREDE) qui contribuent à promouvoir la qualité dans l'ensemble des lieux d'accueil.

Accueil d'urgence

La FAJE a soutenu en 2020 le développement de l'accueil d'urgence sous deux formes:

1. En accordant une aide financière à la Croix-Rouge vaudoise pour ses prestations liées à la prise en charge à leur domicile d'enfants malades;
2. En subventionnant, via les réseaux avec lesquels elles ont signé une convention, 56 structures de type jardin d'enfants qui participent à la mission de socialisation et d'intégration des enfants et accueillent temporairement certains d'entre eux lors d'empêchements divers des parents.



Éléments financiers

Bilan au 31 décembre	2020	2019
Actifs	CHF	CHF
Avoirs		
Liquidités	6 405 136	3 124 685
Débiteurs		
Contributions à recevoir	19 550 105	17 114 154
Autres créances	214 598	23 824
Actifs immobilisés		
Titres et garanties de loyer	25 510	25 508
Total des actifs	26 195 349	20 288 171
Passifs	CHF	CHF
Engagements		
Subventions et rétrocessions à payer	1 252 020	3 037 612
Provisions pour risque sur la subvention ordinaire	5 628 000	4 828 000
Autres engagements	31 921	43 143
Capital des fonds (fonds affectés)		
Fonds d'aide au démarrage	1 970 128	336 688
Fonds d'impulsion	2 905 600	2 929 600
Fonds d'égalisation	14 347 923	9 053 371
Fonds propres		
Capital	59 757	59 757
Excédent de produit	0	0
Total des passifs	26 195 349	20 288 171

Compte d'exploitation

du 01.01.2020 au
31.12.2020

du 01.01.2019 au 31.12.2019

Produits	CHF	CHF
Contributions		
Contribution-socle des communes	4 030 440	4 000 810
Contribution de l'Etat de Vaud	56 280 000	48 280 000
Contribution des employeurs	49 324 155	48 270 140
Fonds d'aide à l'enfance	2 400 000	2 400 000
Loterie Romande	1 500 000	1 500 000
Autres produits	378	592
Total des produits	113 534 973	104 451 542
Charges		
Subventions		
Subventions ordinaires aux réseaux	-93 876 627	-87 931 749
Subventions AFJ aux réseaux	-6 461 276	-5 527 564
Organismes actifs dans l'accueil de jour	-971 120	-823 800
Aide au démarrage	-3 016 840	-6 077 380
Accueil d'urgence	-1 302 326	-1 169 593
Autres subventions	-2 341 650	-545 400
Etudes particulières	0	-6 737
Charges du Conseil de Fondation et de la Chambre consultative	-51 041	-51 556
Charges du Secrétariat général	-709 253	-738 193
Total des charges I	-108 730 133	-102 871 972
Correctif contribution Etat de Vaud exercice précédent	601 295	3 365 917
Décompte subv. réseaux exercice précédent	1 548 554	1 527 013
Provision sur la subvention ordinaire	-800 000	-4 828 000
Correctif aide au démarrage année précédente	142 500	312 880
Correctif aide compensatoire OFAS	607 780	82 080
Total des charges II	-106 630 004	-102 412 082
Résultat d'exploitation	6 904 969	2 039 460
Résultat financier	-977	-1 926
Attribution / utilisation fonds d'aide au démarrage	-1 633 440	1 782 420
Attribution / utilisation fonds d'impulsion	24 000	-2 929 600
Solde attribution / utilisation fonds d'égalisation	-5 294 552	- 890 354
Résultat annuel	0	0

La FAJE en statistiques

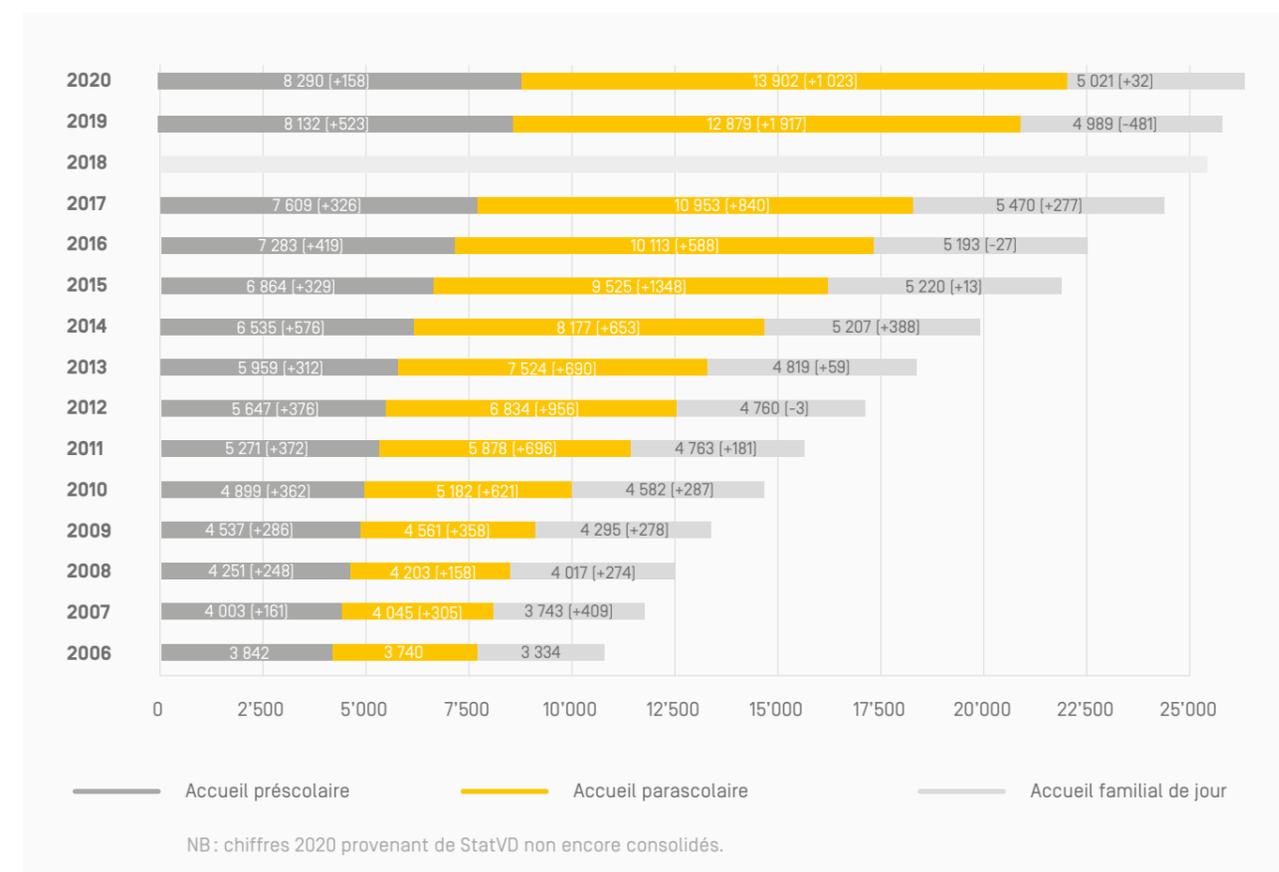
Le nombre de places d'accueil est relevé de manière exhaustive par le service statistique de l'Etat de Vaud.

Le graphique ci-dessous illustre depuis la mise en œuvre de la LAJE début 2007, l'évolution du nombre de places subventionnées effectivement offertes dans le canton et annoncées par les réseaux dans le cadre de l'enquête statistique annuelle consacrée à l'accueil de jour des enfants.

Bien que les chiffres 2020 ne soient à ce stade que provisoires, les résultats font apparaître, tant dans le domaine de l'accueil collectif préscolaire que parascolaire, une croissance continue des places subventionnées et ceci malgré la pandémie de la Covid-19 qui a freiné l'ouverture de structures en préscolaire.

Ainsi entre 2019 et fin 2020, 158 places ont été créées en préscolaire tandis qu'en parascolaire, l'augmentation est particulièrement sensible, avec 1'023 places créées durant la même période. Il ne s'agit pas là de places plein temps, mais de la capacité maximale d'accueil à midi. Pour ce qui touche à l'accueil familial de jour et après une baisse significative, nous constatons une reprise puisque l'augmentation est de 32 places autorisées par rapport à 2019 alors que nous remarquons d'année en année une augmentation du nombre d'heures facturées.

Ainsi, depuis l'introduction de la LAJE, ce sont plus de 14'610 places d'accueil collectif et 1'687 places d'accueil en milieu familial qui ont été créées, grâce aux efforts et contributions d'un large réseau d'acteurs concernés.





Le Conseil de Fondation et sa Secrétaire générale

Organisation de la Fondation

Membres du Conseil de Fondation
Au 31 décembre 2020

Président

Gérald Creteigny

Membres du Bureau

David Payot, vice-président
Conseiller municipal de la Ville de Lausanne/
Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers
Représentant des communes

Jean-Hugues Busslinger
Directeur du département de politique générale
Fédération patronale vaudoise
Représentant des milieux économiques

Valérie Denisart
Adjointe au service préscolaire lausannois /
Avenir Social Vaud – section petite enfance
Présidente de la Chambre consultative

Anouk Friedmann
Directrice – Direction des aides et assurances
sociales [DIRAAS]
Représentante de l'Etat de Vaud

Membres

Claude Borgeaud
Directeur général des réseaux AJOVAL – AJERCO
[Région Orbe, La Vallée et Cossonay]
Représentant de la Chambre consultative

Marie-Pierre Van Mullem
Présidente de l'association vaudoise
des parents d'élèves [Apé-Vaud]
Représentante de la Chambre consultative

Maribel Rodriguez
Cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes
et les hommes [BEFH]
Représentante de l'Etat de Vaud

Valérie Berset
Cheffe de l'Office de l'accueil de jour
des enfants [OAJE]
Représentante de l'Etat de Vaud

José-Manuel Fernandez
Syndic d'Etoy
Représentant des communes

Vincent Jaques
Syndic de Morges
Représentant des communes

Christine Walter-Luz [jusqu'au 30 septembre 2020]
Directrice adjointe de la Chambre vaudoise
du commerce et de l'industrie [CVCI]
Représentante des milieux économiques

Diego Segantini [dès le 1^{er} novembre 2020]
Juriste - Chambre vaudoise du commerce
et de l'industrie [CVCI]
Représentant des milieux économiques

Dominique Allemann
Directrice stratégique et consulting API SA
Représentante des milieux économiques

Chambre consultative

Membres de la Chambre consultative

Présidente

Valérie Denisart
Avenir Social Vaud – section petite enfance

Membres du Bureau

Nicole Scuderi
Fédération vaudoise des structures d'accueil
de l'enfance [FSAE]

Marina Balimann [jusqu'au 31 octobre 2020]
Pro Jour Vaud

Serge Nicod
Réseau AJESOL [Sud-ouest lausannois]

Claude Borgeaud
Réseaux AJOVAL – AJERCO
[Région Orbe, La Vallée et Cossonay]

Alain Delaloye
Réseau PPBL [Pully – Paudex – Belmont – Lutry]

Membres

Diego Pasquali
Association des responsables et des directeurs-trices
d'institutions vaudoises de l'enfance [ARDIVE]

Dario De Luca
Association des responsables de lieux d'accueil
pour écoliers [ARLAE]

Isabelle Henzi de Boissoudy
Association VaudFamille

Marie-Pierre Van Mullem
Association vaudoise des parents d'élèves [Apé-Vaud]

Corinne Rochat
Centre de Ressources en Education De l'Enfance [CREDE]

Pascal Monney
Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour [CIAFJ]

Maude Allora
Conseil des régions RAS

Daniel Drainville
Croix-Rouge suisse – Section vaudoise

Janick Chatelain
Entraide familiale vaudoise [EFV]

Emmanuelle Seingre
Insieme Suisse

Christine Guinard Dumas [jusqu'au 31 octobre 2020],
puis Loïc Haldimann [dès le 1^{er} novembre 2020]
Organisation du travail pour la formation professionnelle dans
le domaine de la santé et du social [OrTra Santé-Social Vaud]

Fabienne Guinchard Hayward
Partenaire Enfance et Pédagogie [PEP]

Michèle Theytaz Grandjean
Pro Familia Vaud

Anya Stalla [dès le 1^{er} novembre 2020]
Pro Jour Vaud

Daniel Vouillamoz [jusqu'au 31 octobre 2020],
puis Anthony Vieira [dès le 1^{er} novembre 2020]
Réseau AJEMA [Morges – Aubonne]

Isabelle Guzzon
Réseau APERO

Clémentine Mayor
Réseau ARAJ Broye - Vully

Jean-Claude Seiler [jusqu'au 31 octobre 2020]
Réseau-L

Clelia Argenziano
Réseau RéAjY [Yverdon-les-Bains et environs]

Georges Chevallaz
Réseau Renens - Crissier

Manon Fawer
Réseau REVE [Vevey et environ]

Maria Pedrosa
Syndicat des Services Publics [SSP]

Secrétariat général

Sylvie Lacoste
Secrétaire générale

Yves-Claude Paillard
Responsable financier

Anita Colombo Stettler
Assistante de direction

Laura Corbaz
Assistante financière

Impressum

Conception	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
Conception graphique	trivialmass.com
Illustration couverture	Florent Meylan
Photographies	Anne-Laure Lechat
Impression	Groux arts graphiques sa
Tirage	900 exemplaires
Parution	Mai 2021
Avec le soutien	



L'ORGANISATION DE LA FAJE

Conseil de Fondation

Conseil de Fondation – CF

Composé de représentant-es des instances économiques et politiques contribuant au financement de l'accueil de jour – Etat, communes, employeurs – ainsi que de représentant-e-s de la Chambre consultative

- Fixe les objectifs et les priorités en matière de développement de l'accueil de jour
- Définit les conditions de reconnaissance des réseaux et en décide
- Octroie les subventions et les aides
- Adopte le budget et les comptes

Bureau du Conseil

- Supervise le fonctionnement opérationnel
- Prépare les séances du Conseil

Chambre consultative – CC

Composée de représentant-es des instances concernées par l'accueil de jour

- Se prononce sur les objets et thématiques soumis par le Conseil de Fondation
- Propose au Conseil des réflexions en lien avec l'accueil de jour des enfants

Bureau de la Chambre

- S'assure du suivi des réflexions et décisions de la Chambre
- Prépare les séances du plénum

Secrétariat général – SG

Soumet au Conseil de Fondation des propositions d'orientation stratégique et le soutient dans l'ensemble de ses missions. Il assure la direction opérationnelle de la FAJE, la gestion administrative et financière, prépare les délibérations du Conseil et assure la mise en œuvre des décisions arrêtées. Appuie la Chambre consultative dans ses travaux. Assure l'interface avec les réseaux.

